



Association loi 1901, 70 rue saint Charles 75015 PARIS - CCP PARIS 51 578 09 V  
contact@defense-beaugrenelle.org - http://defense-beaugrenelle.org/

## LE MOT DE LA PRESIDENTE !

### LETTRE INFOS

12 septembre 2023

LE « **SURTOURISME** » ne met pas seulement en péril des sites prestigieux comme LE MONT ST MICHEL, ou LES GROTTES DE LASCAUX, il impacte fortement le quartier de BEAUGRENELLE.

**LA SPECULATION IMMOBILIERE** que connaissent plusieurs quartiers de PARIS, impacte aussi le quartier du FRONT DE SEINE.

Ces deux faits ne sont pas venus par hasard. Ils étaient prévisibles. Ils sont les conséquences de décisions d'élus, dont la municipalité de PARIS, et très directement de la politique de la SEMPARISEINE.

**Notre COMITÉ** les avait dénoncées dès 2005 lorsque la SEMPARISEINE a cédé au fonds d'investissement GÉCINA l'ensemble du foncier occupé par le centre commercial. Cette vente comme d'autres immeubles et parcelles a été rendue possible par la cession de la VILLE DE PARIS à la SEMPARISEINE de l'ensemble du FRONT DE SEINE, pour un euro symbolique. Par cette opération, la Municipalité de PARIS livrait à son aménageur la société d'Économie Mixte la SEMEA, le FRONT DE SEINE, qui pouvait alors organiser la cession de notre quartier aux intérêts privés. A noter l'exception de quelques immeubles conservés par la VILLE DE PARIS et concernant du logement social. Heureusement ! Sinon que seraient devenus les locataires de la TOUR du 26 rue LINOIS (192 appartements), la Résidence de C.D.C HABITAT SOCIAL (183 appartements et plusieurs locaux commerciaux). Leurs assiettes foncières appartiennent donc encore à la VILLE DE PARIS, les sociétés anonymes de HLM bénéficiant d'un bail à occupation.

Notre création date de cette époque. Nous voulions organiser la défense du quartier. Depuis nous avons œuvré dans ce sens pour combattre ce qui était prévisible.

La première action collective, par son ampleur, a conduit à une victoire. **Nous avons empêché le centre commercial d'installer 10 tours aérofrigorifères sur le toit du centre commercial.** Ces équipements prévus pour climatiser l'ensemble du centre pouvaient attenter à la santé des

habitants. Pour éviter le risque de légionellose, une solution existait, le branchement du centre commercial au réseau CLIMESPACE. Ces branchements sont aujourd'hui préconisés pour climatiser les immeubles et les commerces.

**Nous avons donc eu raison de mener ce combat et heureusement l'avons gagné.**

**Ces deux dernières années, nous avons encore combattu une décision de la VILLE DE PARIS autorisant le Centre Commercial à installer sur une partie de sa toiture un équipement festif pour les Galeries Lafayette, au détriment de la tranquillité, y compris la nuit, des riverains d'une copropriété de 200 appartements.** Le Comité, par ma voix, a démontré lors du débat du 30 Janvier au conseil d'arrondissement/CICA que cette construction irait à l'encontre des déclarations de la Mairie de Paris, faites à l'occasion de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). La justice administrative saisie, a donné raison aux habitants de la tour Perspective 1 du Front de Seine. Nous avons eu raison de les soutenir dans leur action judiciaire et partageons leur victoire.

**Il faut que ce soit clair, nous ne laisserons pas s'installer de nouvelles activités dans nos deux quartiers sans que des études d'impact sur l'environnement ne soient produites et contrôlées de façon indépendante.**

**C'est notre droit, parce que nos conditions de vie en dépendent, c'est parfois notre santé qui est en cause. Nous allons donc continuer à appeler les habitants à se rassembler, toujours plus nombreux dans le COMITÉ DE DÉFENSE, à se saisir de l'enquête publique qui va s'ouvrir dans le cadre de la révision du PLU. C'est une occasion unique pour que chaque habitant puisse exprimer ses besoins et la façon dont il veut vivre dans son quartier, sa rue, son immeuble. C'est notre priorité jusqu'en 2024.**

**Mobilisons-nous, le jeu en vaut la chandelle !**

Marie-Claude BEAUDEAU

## QUELQUES BRÈVES DES QUARTIERS

**Nouvel épisode du feuilleton de la RUE AUX ECOLES** : S'il n'y avait pas en jeu la sécurité des écoliers de la rue ROUELLE, et une dépense très coûteuse des travaux effectués rue SCHUTZENBERGER, nous pourrions en rire ! Non, nous sommes tristes de constater qu'en cette rentrée de septembre, aucune solution n'a été trouvée.

Nous demandons d'urgence au Maire du XVème et à l'adjoint de Mme HIDALGO chargé de cet aménagement, de réunir les représentants de la communauté scolaire de cette école (direction, enseignants, personnels de service, parents et associations du quartier) pour qu'une solution soit enfin trouvée.

Au-delà du fait qu'elle n'est pas « utilisée » par les enfants pour accéder à l'école, or c'était sa mission, elle devient un urinoir et une poubelle. Et les travaux ont duré 2 ans ! Mesdames et Messieurs les élus, utilisez à bon escient l'argent des contribuables !

### **QU'AURONS-NOUS A LA PLACE DU GARAGE DE LA RUE LOURMEL ?**

Au cours du conseil de quartier du 26 juin 2023, M. le Maire du XVème et la société NETIXIS ont présenté un projet immobilier, après la fermeture et la session par son propriétaire du garage. Encore une activité qui va disparaître du quartier. Alors qu'elle n'apporte aucune nuisance, et qu'elle correspond à un besoin des habitants !

Cette parcelle a été réservée par la VILLE DE PARIS (P.L.U) pour recevoir une construction de logements sociaux. Que vient faire NEXISTIS, fonds privés, dont le projet concerne un établissement d'enseignement supérieur et des logements pour les étudiants ?

Les protestations de certains habitants des immeubles avoisinants seront-elles suffisantes pour qu'une concertation s'ouvre rapidement et que soient pris enfin en compte les besoins en logements et en équipements publics du quartier DUPLEIX/LA MOTTE PIQUET ?

La VILLE DE PARIS a là une occasion de nous prouver qu'au-delà des déclarations, elle a bien la volonté d'utiliser toutes ses prérogatives pour éviter la densification dans le cadre de la transition énergétiques et répondre aux souhaits des habitants.

**LES HABITANTS DU FRONT DE SEINE, des immeubles ESPACE 2000, KELLER et PERSPECTIVES 2** sont nombreux à signaler depuis plusieurs mois les nuisances sonores émanant d'établissements festifs installés sur des bateaux au PORT DE JAVEL (quai CITROËN).

Le Comité de Défense alerté a constaté en juin et signalé aux services de la préfecture de police les bruits des musiques dont sont victimes tous ceux dont le repos et le sommeil ne sont plus respectés. Apprenant qu'une CHARTE DES USAGES était en cours d'élaboration par HAROPA (Ports de PARIS) nous avons demandé de participer à une concertation en cours de finalisation. Une étude d'impact est en cours et nous sommes très vigilants. Des règlements doivent être rappelés et il faut les faire respecter.

### **L'AMENAGEMENT DE la rue LINOIS :**

Passant outre les protestations et les propositions, la VILLE DE PARIS et notamment M. BELIARD, maire adjoint, a décidé avant même que soit réexaminé le projet, comme l'avait demandé le CONSEIL DE QUARTIER à l'unanimité (moins une abstention) que les travaux de pérennisation des pistes cyclables seraient exécutés pendant l'été. Aucune de nos remarques, propositions n'ont été prises en compte. L'insécurité pour les piétons et les cyclistes sera aggravée, le stationnement pourtant interdit, des véhicules de livraison et de maintenance des magasins du Centre commercial et Monoprix se poursuivra puisque les véhicules utilitaires n'accèdent pas aux parkings souterrains (alors qu'ils sont peu utilisés). Nous n'avons aucune certitude que le « dépose minute » réclamé par les 192 locataires de la Tour BEAUGRENELLE soit prévu !

**La rue KELLER** est vraiment l'envers du décor ! Les chantiers s'y multiplient ; de très importants travaux sont annoncés pour le futur : APSYS ayant vendu le parking dans l'impasse, imbriqué dans les immeubles de logements de la filiale de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. Donc à nouveau : démolition et reconstruction. Les mêmes habitants, et les étudiants de l'ECOLE MAIGRET vont subir les affres d'un chantier de grande ampleur ! Nous demandons aux élus du 15ème de donner aux habitants toutes les informations et qu'aucune autorisation ne soit délivrée sans avoir été soumise préalablement à tous ceux qui vivent rue KELLER et rue PEIGNOT, dont les ouvrants des appartements donnent dans cette partie du quartier. L'expérience des permis autorisés à LA POSTE pour l'ouverture de sa plate-forme logistique, les travaux de transformation de l'ancien bâtiment de la crèche et les travaux d'aménagement de la dalle, sans étude d'impact, nous conduit à une vigilance accrue. Nous proposons aux habitants de se mobiliser. Définissons ensemble une forme d'action pour nous faire entendre et interdire que notre vie se transforme en enfer !

**LE COMITÉ DE DÉFENSE TIENDRA UN STAND AU FORUM DES ASSOCIATIONS DU 15ème**

**LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE de 10 h à 18 h. Nous vous y attendons : Mairie du 15ème - Square CHERIOUX Stand n° 96**